



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services Canada
100-167 Lombard Avenue
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6
Bid Fax: (204) 983-0338

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada
Northern Contaminated Site Program
ATB Place North Tower
10025 Jasper Avenue
Edmonton
Alberta
T5J 1S6

Title - Sujet Les services Analyses en laboratoire	
Solicitation No. - N° de l'invitation ET959-190626/A	Date 2019-01-09
Client Reference No. - N° de référence du client PWGSC	Amendment No. - N° modif. 003
File No. - N° de dossier NCS-8-41045 (030)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$NCS-030-11499	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2018-11-28 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-01-25	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Calixto, Monnette	Buyer Id - Id de l'acheteur ncs030
Telephone No. - N° de téléphone (204) 899-9768 ()	FAX No. - N° de FAX (204) 983-7796
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

La modification n° 3 à l'invitation n° ET959-190626/A vise à tenir compte de ce qui suit :

Question 1

Des renseignements demandés à la section 2.3, « Ancien fonctionnaire – Avis », et à la section 2.4, « Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Avis » (p. 9 de la DAMA) devront être inclus lorsqu'il y aura une demande de soumissions. Nous ne savons pas exactement où cette information doit être ajoutée : Section III : Attestations, Section I : Arrangement technique, ou une lettre de présentation?

Réponse 1

Ces informations peuvent être incluses dans la section III : Attestations.

Question 2

À l'annexe B, B) Critères d'évaluation, Critères techniques obligatoires, au point 2, il est indiqué que le fournisseur doit fournir une copie de son attestation taxonomique actuelle avec l'arrangement. Ces attestations devraient-elles être incluses dans la section I : Arrangement technique, la section II : Arrangement financier à l'annexe C, ou dans section III : Attestations?

Réponse 2

Ces informations peuvent être incluses dans la section III : Attestations.

Question 3

À l'annexe B, B) Critères d'évaluation, Critères techniques obligatoires, à la puce 4, les fournisseurs doivent préciser les endroits où leur entreprise peut offrir des services. Parle-t-on ici de l'emplacement du laboratoire du fournisseur ou bien des endroits où les échantillons sont prélevés et traités?

Réponse 3

Non, il n'est pas question ici de l'emplacement du laboratoire du fournisseur. Il est en fait demandé si l'entreprise peut fournir des services aux provinces énumérées à l'annexe B.

Question 4

D'après notre expérience, la plupart des analyses portant sur la vie aquatique dépassent généralement les délais d'exécution fixés à 5, 3 ou 1 journée. Cette question est abordée au point 7 de la page 31 de la DAMA. Par conséquent, est-il possible de laisser le tableau B de l'annexe C vide et de renvoyer plutôt à notre liste de prix?

Réponse 4

Veuillez vous reporter à la modification 001 de l'invitation à soumissionner, en date du 5 décembre 2018. Vous y trouverez une base de paiement révisée, qui comprend une colonne pour les délais de plus de 5 jours. Veuillez également vous reporter au premier point de l'annexe C :

Les fournisseurs DOIVENT ABSOLUMENT soumettre un pourcentage de remise pour l'une ou plus d'une des catégories suivantes : i) Eau et eaux usées; ii) Sédiments et sols; et iii) toute vie aquatique énumérée ci-dessous pour le présent arrangement. Les fournisseurs ne sont pas tenus de soumettre des pourcentages de remise pour toutes les catégories, uniquement pour les catégories dans lesquelles ils peuvent effectuer des travaux.

Les offrants ne sont tenus de présenter des pourcentages de remise que pour les catégories pour lesquelles ils peuvent effectuer des travaux. Par conséquent, s'ils sont en mesure d'offrir le service dans un délai supérieur à 5 jours, ils devraient indiquer un pourcentage de remise ici, et s'ils n'ont pas l'intention d'en offrir, mais peuvent fournir le service pour cette catégorie, ils devraient alors indiquer qu'il est de zéro.

Question 5

En ce qui concerne les services urgents ou effectués en dehors des heures de bureau, la DAMA indique que les promoteurs doivent offrir une remise sur la base du guide des frais. Généralement, les services d'urgence ou fournis après les heures d'ouverture sont facturés en sus et ne font pas l'objet d'une remise. Est-il acceptable de facturer des frais supplémentaires, plutôt qu'une remise, pour les services offerts dans un délai de 1, 3 ou 5 jours, et de quelle façon cela devrait-il être indiqué dans le tableau B de l'annexe C? Peut-on ajouter des colonnes au tableau B de l'annexe C, où seraient indiquées les remises pour les échantillons sans délai d'exécution urgent?

Réponse 5

Veillez vous reporter au point 7 de l'annexe C :

Dans le cas d'analyses dont la durée réelle excède les délais d'exécution établis indiqués plus bas, les délais et les suppléments doivent être convenus avant la passation de la commande subséquente. Les délais d'exécution et les suppléments convenus doivent être consignés par écrit dans le plan de travail et dans la commande subséquente correspondante.

Des colonnes ne peuvent pas être ajoutées au tableau B de l'annexe C. Les fournisseurs peuvent indiquer les remises pour les échantillons sans délai d'exécution urgent dans la colonne intitulée « Délai d'exécution de cinq jours (analyses de routine) ».

Question 6

Les remises indiquées en pourcentage au tableau B de l'annexe C sont-elles cumulatives? Dans le cas d'une analyse qui comprend à la fois l'analyse de la densité et celle de la biomasse, les pourcentages de remise pourraient-ils être combinés de façon à obtenir une remise plus élevée?

Réponse 6

Non, elles ne sont pas cumulatives, et non, elles ne pourraient être combinées de façon à obtenir une remise plus élevée.

Question 7

Dans la DAMA, la numérotation semble passer de la section 5.1.2.1 aux pages 12 et 13, à la section 5.1.3.1 à la page 14. Je voudrais seulement m'assurer de ne pas avoir manqué un élément contenu dans une rubrique de la section 5.1.3.

Réponse 7

5.1.3.1 suit 5.1.2.1.

Question 8

À la page 29 de la DAMA, la *North American Benthological Society* (NABS) est mentionnée lorsqu'il est question d'attestation taxonomique. Cette même société se nomme maintenant *Society for Freshwater Science* (SFS). Nous aimerions confirmer que l'attestation de notre taxonomiste auprès du SFS sera considérée comme un équivalent.

Réponse 8

Oui, car il a été confirmé que la NABS est maintenant connue sous le nom de SFS : <https://freshwater-science.org/about>

Historique de l'association :

L'Association a été fondée sous le nom de *Midwest Benthological Society* par 13 membres fondateurs au printemps 1953 à Havana, en Illinois. Les premières réunions annuelles ont attiré les meilleurs scientifiques benthiques du Midwest, ce qui a entraîné une augmentation rapide du nombre de membres et une diversification au sein de l'association. Plus tard rebaptisée *North American Benthological Society* et plus récemment *Society for Freshwater Science*, l'association a étendu son champ de spécialisation initiale, qui touchait auparavant l'écologie des insectes d'eaux vives, vers une gamme d'intérêts multidisciplinaires allant de la génétique aux paysages. La SFS a également étendu son champ d'intérêt initial des écosystèmes d'eau douce lotiques aux habitats benthiques des terres humides, des estuaires et des océans, ainsi que des milieux riverains.

Question 9

Veuillez préciser ce que signifie le point B4 de l'annexe B concernant les provinces où l'entreprise peut fournir des services. Est-ce que cela signifie que le fournisseur de services doit effectuer du travail en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut? Ou le travail peut-il être effectué en Ontario?

Réponse 9

Le gouvernement canadien demande au fournisseur si son entreprise peut fournir des services pour les provinces et les territoires énumérés à l'annexe B.

Question 10

Le fournisseur de services doit-il procéder à un échantillonnage sur le terrain ou des échantillons seront-ils prélevés par le gouvernement du Canada, puis envoyés au fournisseur de services aux fins d'identification?

Réponse 10

Le gouvernement du Canada prélèvera des échantillons qui seront ensuite envoyés au fournisseur de services pour analyse.

Question 11

Le tableau B à l'annexe C (tel qu'il figure dans le tableau B modifié en date du 5 décembre 2018) comprend des catégories pour l'analyse de la densité et de la biomasse ainsi que pour d'autres analyses; serait-il adéquat d'inclure les services d'identification des invertébrés benthiques sous la rubrique « Autre »?

Réponse 11

Si les invertébrés benthiques n'entrent pas dans la catégorie des macroinvertébrés benthiques, alors oui, ils relèveraient de « Tout autre type d'analyses de la vie aquatique non énumérés ci-dessus, y compris, mais sans s'y limiter, les poissons et les mammifères marins. »

Question 12

Le calcul du pourcentage de remise est difficile à déterminer pour l'identification des invertébrés benthiques, car nous n'avons jamais reçu un seul échantillon à trier et à identifier. Il serait possible d'offrir une remise s'il n'y avait qu'un seul échantillon, mais non s'il y avait plusieurs échantillons. Par conséquent, je devrais utiliser la colonne de délai d'exécution de plus de 5 jours au tableau B de l'annexe C. Est-ce que cela nous disqualifierait?

Réponse 12

Veillez consulter la modification no 001 à l'invitation à soumissionner, datée du 5 décembre 2018, au premier point ainsi qu'au huitième point à l'annexe C :

Les fournisseurs DOIVENT ABSOLUMENT soumettre un pourcentage de remise pour l'une ou plus d'une des catégories suivantes : i) Eau et eaux usées; ii) Sédiments et sols; et iii) toute vie aquatique énumérée ci-dessous pour le présent arrangement. Les fournisseurs ne sont pas tenus de soumettre des pourcentages de remise pour toutes les catégories, uniquement pour les catégories dans lesquelles ils peuvent effectuer des travaux.

Analyses ne figurant pas sur la liste. Nous reconnaissons qu'au cours de l'arrangement en matière d'approvisionnement, les ministères et organismes clients peuvent avoir besoin d'autres tests non précisés ci-dessus. Dans de tels cas, le paiement des tests non énumérés ci-dessus se basera sur le catalogue du fournisseur, moins un pourcentage spécifique (à fournir dans la proposition de coût), plus tous frais additionnels applicables pour les essais urgents ou toute remise applicable pour les analyses en gros.

Question 13

Est-il acceptable d'envoyer la soumission par courriel à l'adresse suivante ROReceptionSoumissions.WRBidReceiving@tpsgc-pwgsc.gc.ca ou doit-elle être envoyée par la poste?

Réponse 13

Veillez consulter la partie 3 de la Demande pour un arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA) – Instructions pour la préparation des arrangements – 3.1 Instructions pour la préparation des arrangements. Les moyens employés par les fournisseurs pour envoyer leurs soumissions sont laissés à leur discrétion.

Question 14

1. Addenda 1, page 2 :
« Délai d'exécution de plus que 5 jours (analyse de routine) » : en quoi diffère-t-il du délai régulier de 5 jours? La définition donnée suggère que ces éléments sont les mêmes.

Réponse 14

Le délai d'exécution de plus que 5 jours (analyse de routine) est supérieur à 5 jours. Le délai d'exécution de 5 jours est un délai d'exécution de 5 jours. Le mot (analyse de routine) aurait dû être supprimé à compter de plus de 5 jours.

Question 15

Le catalogue des taux doit-il être inclus dans la section technique ou dans la section financière? Il figure actuellement à l'annexe B, section B3, sous la rubrique Critères techniques obligatoires.

Réponse 15

Celui-ci figure à l'annexe B sous Critères techniques obligatoires, puisqu'il s'agit d'une exigence obligatoire et qu'elle doit être présentée dans la section appropriée. Il doit être soumis avec la section financière, car il comprend les taux et les prix.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.